FICHE DE CANDIDATURE

(En application de l'arrêté fixant les modalités de recensement des enseignants-chercheurs optant pour la procédure spécifique d'avancement de grade)

Adresse de correspondance :

Je, soussigné :

⇨ **NOM** :

⇨ **Prénom** :

⇨ **Nom marital ou nom d'usage** (*éventuellement*) :

⇨ Date de naissance :

⇨ Numéro d'immatriculation de l'éducation nationale ***(NUMEN)*** :

⇨ Grade : Classe : Echelon : à compter du :

⇨ Section du Conseil national des universités :

Affecté à (*nom de l'établissement d'affectation*)
exerçant les fonctions suivantes, ouvrant droit à la procédure spécifique d'avancement de grade (*cocher la case correspondante*) :

⇨ président de pôle de recherche et d'enseignement supérieur ☐

⇨ président ou directeur d'établissement d'enseignement supérieur ☐

⇨ vice-président d'université ☐

⇨ directeur d'UFR ☐

⇨ directeur d'école ou d'institut faisant partie des universités ☐

⇨ directeur adjoint d'établissement d'enseignement supérieur ☐

⇨ directeur de services communs d'université ☐

⇨ directeur de la recherche ou des études d'établissement d'enseignement supérieur ☐

⇨ directeur de centre d'enseignement et de recherche de l'ENSAM ☐

⇨ chef de département d'IUT ☐

⇨ directeur de département d'INSA ☐

⇨ délégué régional pour la recherche et la technologie ☐

⇨ détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions à caractère culturel ou scientifique énumérées au tableau de classement des fonctions prévues au 1° de l'article 16 de l'arrêté du 1er juillet 1996 relatif aux conditions d'application au personnel culturel et de coopération en service à l'étranger du décret n°67-290 du 28 mars 1967 fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger. ☐

⇨ titulaire des fonctions prévues à l'article 3 de l'arrêté du 13 septembre 1990 (directeurs scientifiques, experts…) ☐
dans l'établissement ou le service suivant :

⇨ directeur de groupement d'intérêt public « recherche » ☐

⇨ directeur de groupement d'intérêt public « enseignement supérieur » ☐

déclare opter pour la procédure spécifique d'avancement de grade des enseignants-chercheurs et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées ci-dessus.

Fait à : le :

Signature (*obligatoire*) :

La présente déclaration doit être envoyée *avant le 15 décembre 2011, délai de rigueur*, au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction générale des ressources humaines, Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, Sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs, Département DGRH A2-2, 72 Rue Regnault - 75243 Paris cedex 13 ***ou par voie électronique*** à l'adresse suivante : **avancement.specifique@education.gouv.fr.**